

ments sur le nombre considérable de cas de maladies vénériennes. Je ne crois pas que les cas de maladies vénériennes soient plus nombreux à Montréal que dans l'une quelconque des autres villes importantes. Les gouvernements provinciaux ont fait un excellent travail d'éducation en invitant la population à se rendre aux cliniques établies à cette fin, et la proportion des personnes qui ont répondu à cet appel a été plus considérable, je crois, que celui de n'importe quelle autre classe. Mais voici ce que nous constatons: Au cours de l'année 1927, dans la ville de Montréal, 6,464 personnes atteintes de maladies vénériennes se sont présentées aux cliniques publiques, je veux dire des nouveaux cas. Maintenant, je crois que l'on ne dira pas que j'exagère en déclarant qu'un grand nombre d'autres cas ont été exposés à des médecins particuliers, ou n'ont pas été traités, de sorte que, s'il en est ainsi, nous pouvons dire que presque deux p. 100 de la population représentent les nouveaux cas de maladies vénériennes en une seule année. Si vous prenez vingt ans comme durée d'une génération, vous trouvez que 46 p. 100 de la population souffre de maladies vénériennes.

Quant à la tuberculose nous savons par les résultats de l'enquête et des relevés que près de un p. 100 de la population souffre de tuberculose. Nous calculons, par exemple, que dans la ville de Montréal, où il y a eu 886 mortalités dues à cette maladie en une année, il existe de 7,000 à 8,000 cas de tuberculose, et que 28,000 enfants se trouvent à vivre en contact intime avec les personnes atteintes de cette maladie.

Puis nous constatons à Montréal exactement ce que nous constatons dans tous les autres centres urbains ou ruraux, c'est-à-dire que lorsque vous examinez les enfants d'âge scolaire vous constatez qu'un grand nombre souffrent de défauts physiques. Cela signifie que le plein développement des aptitudes physiques ou mentales des enfants ne peut pas se faire normalement. Les statistiques ne diffèrent pas beaucoup d'un lieu à un autre. Nous constatons qu'à Montréal 52 p. 100 des enfants souffrent d'affections dentaires. Nous constatons que 22 p. 100 des enfants souffrent de malformation du nez et de la gorge. 9 p. 100 souffrent d'affections des yeux et 12 p. 100 souffrent de défauts plus ou moins considérables au point de vue de la nutrition. Comme je l'ai dit, ces statistiques varient d'un endroit à un autre, mais on constatera qu'en général ils sont exacts d'un bout à l'autre du pays. Au mois de décembre 1926, l'enquête faite dans une section de la ville de Montréal a fait voir que plus de 2½ p. 100 de la population étaient malades au point de ne pouvoir vaquer à leurs occupations. Chacun des hommes de ce district a perdu en moyenne 8.9 jours par année et chacune des femmes 10.1 jours par suite de maladie. Le temps ainsi perdu augmente avec l'âge. On a constaté que 9.5 p. 100 des personnes malades se trouvaient dans des hôpitaux, 24 p. 100 étaient alitées à la maison et 66.5 se trouvaient à la maison, mais non alitées. Cette enquête a été faite par notre section française—une des sections de la Ligue générale d'hygiène de Montréal, qui a dirigé ce travail de concert avec l'Université de Montréal. La Compagnie d'assurance-vie *Metropolitan* a poursuivi des enquêtes portant sur l'hygiène dans plusieurs endroits. Les statistiques recueillies sont un peu plus élevées pour Montréal qu'elles le sont pour les autres endroits, et cela est sans doute dû au fait que l'enquête a été faite au mois de décembre alors que les cas de maladies étaient plus nombreux. Compte tenu de toutes les sources de renseignements, il serait probablement juste de dire qu'environ 2 p. 100 de la population sont malades tout le temps.

En lisant les rapports de la *National Insurance Act of England and Wales*, nous constatons qu'en 1927, 13,500,000 personnes avaient droit aux bénéfices de la caisse de maladie. Pour ce nombre, un total de 30 millions et demi de semaines de travail, ou 586,540 années de travail, ou encore le travail de toute une année de 590,000 personnes a été perdu par suite de maladies d'une durée de plus de trois jours.